LIVRET D'ACCUEIL

www.mediation@alagybret.com 20 Rue du Plat 69002 Lyon

ALAGY-BRET MÉDIATION

Jean-Marc BRET Médiateur mediation@alagybret.com

BIENVENUE

Afin de vous donner toutes les informations qui peuvent vous être utiles avant pendant et après votre formation, nous avons conçu ce livre d'accueil dans lequel vous trouverez :

- Nos Conditions Générales de Vente
- Notre règlement intérieur
- Une notice explicative concernant l'accès à la plateforme en ligne
- Un descriptif de nos espaces de formation
- Un CV de nos formateurs

Dans ce même but d'information du public sur les prestations proposées, nous nous attachons à ce que nos programmes de formation soient le plus détaillé possible. Si toutefois une information vous manquait, n'hésitez pas à me contacter au 06.16.27.11.61

Jean-Marc Bret Responsable pédagogique

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Conditions générales de vente

Activité de Formation

Mise à jour 16.03.2022

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Alagy Bret Médiation pour le compte d'un Client.

Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Procédure d'inscription

Le prescripteur peut manifester son souhait de s'inscrire à une formation dispensée par Alagy Bret Médiation par tout moyen. Une validation des prérequis (si concerné) peut avoir lieu. Un devis est envoyé au prescripteur s'il le demande. Si le montant de la formation lui convient, une convention (ou un contrat) de formation est alors envoyé pour signature.

L'inscription est effective après validation des prérequis, analyse des besoins du futur apprenant, réception de la convention signée et de 30% d'acompte. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet à mediation.alagybret.com dans le fichier intitulé « Livret d'accueil »

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Conditions d'inscription

L'inscription est validée après signature de la convention par les deux parties et versement de l'acompte précisé sur la convention. En cas de prise en charge financière par un OPCO, l'inscription est validée après signature de la convention entre l'OF et le stagiaire.

Si des prérequis sont précisés sur le programme de formation, ils doivent être vérifiés par l'organisme de formation avant d'accepter l'inscription.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire s'il est un particulier a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Le délai de rétractation est porté à 14 jours pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Modalités de règlements

Dans le cas où le stagiaire n'est pas un particulier

Un acompte de 30% est réglé à réception de la facture. Le solde est réglé au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Dans le cas où le stagiaire est un particulier, après le délai de rétractation mentionné ci-dessus, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant égal à 30% du coût pédagogique global.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

- 40% au plus tard le premier jour de la formation
- Le solde soit 30% au plus tard le dernier jour de la formation.

Retard de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours « fin de mois » à compter de la date d'émission de la facture.

(1)



Conditions générales de vente

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

Dédit et remplacement d'un stagiaire

Aucun stagiaire ne peut se présenter à une formation à la place d'un autre sans avoir été préalablement validé par Alagy Bret Médiation (délai minimum d'information : 72 heures).

Annulation, absence ou interruption d'une formation du fait du client

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO

Report ou annulation de la formation du fait de l'organisme de formation

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle. Toute somme facturée au titre de dédommagement, réparation ou dédit ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de pris en charge par l'OPCO.

Sous-traitance

L'organisme de formation se réserve le droit de sous-traiter l'animation de la formation à un.e soustraitant.e. Le processus de recrutement des intervenant.e.s est à la disposition du client sur simple demande.

Obligations et force majeure

En cas de force majeure, les obligations de Alagy Bret Médiation relatives à ses activités de formation seront suspendues pendant la durée de cette cause. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Propriété intellectuelle et copyright

L'article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose ainsi : « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial [...] ».

L'article L 123-1 précise la durée de vie de ce droit de propriété intellectuelle : « L'auteur jouit, sa vie durant du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants-droits pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent ».

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux formations de Alagy Bret Médiation, et notamment tous droits d'auteur, marques, dessins et modèles, bases de données ou logiciels de Alagy Bret Médiation et les droits de reproduction, représentation et adaptation qui en découlent appartiennent et restent la propriété de Alagy Bret Médiation, sans que rien ne puisse être interprété comme cédant ou transférant le moindre droit de propriété à tout tiers.

Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant des formations de Alagy Bret Médiation (par exemple, mais non exclusivement :



Conditions générales de vente

textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, logiciels, icônes) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable de Alagy Bret Médiation.

Les contenus de formation et les documentations disponibles sur le Site ou dans les formations dispensées ne constituent en aucun cas une source officielle relative aux réglementations et normes techniques, scientifiques ou organisationnelles applicables aux domaines cités. Ces contenus ont été développés uniquement dans un objectif pédagogique et de facilitation du partage de l'information pour les stagiaires.

Confidentialité et communication

Les échanges avec les équipes de Alagy Bret Médiation ont de base un caractère d'Informations Confidentielles.

Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGV ; et n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations.

Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de la formation et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

Alagy Bret Médiation s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles transmises dans le cadre d'une obligation de moyens.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Dans le cas où le stagiaire doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel, les conditions de la charte de confidentialité de Alagy Bret Médiation sont alors applicables.

Alagy Bret Médiation s'engage à respecter le droit applicable en France et relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, y compris par transposition de la directive européenne CE/95/46 et en application de la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique & Libertés », ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. En conséquence Alagy Bret Médiation, s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la politique de confidentialité dédiée à ces questions. Les Visiteurs et Professionnels sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

Droit applicable et juridiction compétente

Les CGV sont régies par la loi française. Tout différend né de la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des CGV pour quelque cause que ce soit fera l'objet d'une tentative de médiation entre les parties. Conformément aux dispositions du Code de la Consommation, l'organisme de formation proposera au plaignant un processus de médiation dont le coût sera à la charge de l'organisme de formation; processus de médiation qui sera mis en œuvre par l'Association Nationale des Médiateurs https://www.anm-mediation.com/

À défaut de médiation, tout différend entre les parties né de la formation, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la résiliation des CGV sera porté devant le tribunal compètent de Lyon, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Règlement intérieur

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail)

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par Alagy Bret Médiation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement, ainsi que participer aux formations, en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Interdiction de Fumer

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est strictement interdit de fumer dans les lieux de formation.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de l'organisme de formation ou son représentant. Conformément à l'article R.6343-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la Caisse de Sécurité Sociale.

Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Ceux-ci sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, à observer en cas de péril et spécialement d'incendie, doivent être scrupuleusement respectées.

DISCIPLINE GENERALE

Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Horaire de stage

Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires par le programme, le contrat / convention ou la convocation de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces

1



Règlement intérieur

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail)

horaires. En cas d'absence ou de retard, le stagiaire avertit l'organisme de formation au 06.16.27.11.61 ou par mail à l'adresse mediation@alagybret.com

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi). L'employeur du stagiaire est informé des absences dans les meilleurs délais qui suivent la connaissance par l'organisme de formation.

Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents et outils pédagogiques distribués en cours de formation.

Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel. Sont notamment interdits leur reproduction par quelque procédé que ce soit.

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires.

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

SANCTIONS

Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant;
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate ou non sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire, collaborateur ou salarié de l'organisme. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté.

Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire, dont on recueille les explications.



Règlement intérieur

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail)

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsqu'un agissement considéré comme fautif a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et mis en mesure d'être entendu par la commission de discipline.

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise

REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Pour chacun des stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours.

Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

Le directeur de l'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. Lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée, il dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

En ce qui concerne les dossiers de rémunération, le stagiaire est responsable des éléments et documents remis au Centre, il doit justifier l'authenticité sous sa propre responsabilité.

PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive). Il est consultable en permanence sur le site : mediation.alagybret.com dans le Livret d'Accueil

NOS FORMATEURS

Sylvie ADIJES

201 rue Championnet 75018 PARIS

Portable : 06.70.07.01.98

e-mail: sadijes@orange.fr

Avocat au Barreau de Paris de 1990 à 2008.

Médiatrice depuis 1995 et Formatrice depuis 2000.

Participation à **l'Académie de Médiation**, organisme multi professionnel agissant pour la promotion de la médiation en France. Création d'une Charte pour les entreprises françaises et les cabinets d'avocats.

Groupe de réflexion sur la certification des médiateurs en France. IFCM

Gestion d'une Association de médiation; le CMFM, Centre de Médiation et de Formation à la Médiation; montage des projets, organisation, relations avec les organismes, développement des activités de formation. Centre de médiation pénale désigné par le Parquet de Paris.

Participation à des commissions de réflexion sur la Médiation et notamment la médiation pénale à la Chancellerie.

Création de l'Espace d'Accès à la Médiation avec l'Association Droits d'Urgence : médiations d'accès au droit, à destination d'un public en voie d'exclusion, ou de difficultés, notamment locatives.

Administratrice de DDU (Droits d'Urgence) pour la médiation de janvier 2010 à 2013.

Administratrice de l'ANJR (Association Nationale de Justice Réparatrice) septembre 2010 à septembre 2011.

Nommée meilleure médiatrice par la Chambre de Commerce en 2005.

Membre de

l'ANM Association Nationale des Médiateurs,

l'AME Association des Médiateurs Européens,

l'**IEAM** Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation.

Médiatrice dans différents domaines : médiations d'affaires ; nomination par les Tribunaux, par le CMAP ou par les parties elles même. Médiations intraentreprise interpersonnelles ou collectives.

Médiatrice pour le Défenseur des droits (anciennement la HALDE, Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations et la promotion de l'Egalité.) Charte de la Diversité

Aide à la création du CMC centredemediation culture destiné aux médiations dans les milieux artistiques.

Formations suivies:

Formée à la négociation dans le cadre de la formation continue du Barreau de Paris par Stephen BENSIMON puis par Alain LEMPEREUR, ESSEC

Formée à la médiation en 1995 par le CMFM, Centre de Médiation et de Formation à la Médiation.

Formations continues à la médiation, (CMAP, Harvard, et autres) analyses de pratiques.

Formée à la négociation raisonnée par le CENTRE EUROPEEN DE LA NEGOCIATION. Niveau 1 et 2 « négocier avec les gens difficiles ».

Formée aux thématiques de discriminations et de diversité : Halde et IMS : adhésion à la Charte de la Diversité

CES de psychopathologie du travail au CNAM de Paris avec M. Dejours.

Formée à l'approche systémique coopérative avec F.Balta

Analyses de pratiques mensuelles.

Formée avec **Gary Friedman** « les émotions du médiateur » , juin 2015, « Power and Control » août 2015, « Fear and Trust » août 2016 ;

Formations dispensées :

Formatrice en négociation et gestion des conflits pour le C.E.N, Centre Européen de la Négociation.

Formatrice en utilisation de la négociation raisonnée dans le cadre du processus collaboratif pour l'AFPDC.

Formatrice de formateurs pour les futurs formateurs de l'AFPDC

Formatrice en négociation raisonnée.

Formatrice pour les juges consulaires ENM Paris 2016.

Formatrice en médiation et Médiatrice au CMAP Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris : Médiation inter- entreprises et interne à l'entreprise.

Formatrice en médiation pour l'IEAM Institut d'Expertise d'Arbitrage et de Médiation.

Intervenante régulière au CNAM Paris certificat de compétences « Pratiques de médiation ». Intervenante au CNAM Montpellier.

Intervenante à l'université de Paris 13 UR DROIT Modes alternatifs de règlement des conflits

Intervenante ponctuelle à :

- l'ASM, Association Strasbourg Médiation.
- l'université de Cergy Pontoise en prévention des risques psycho-sociaux,
- l'Institut Supérieur de Pédagogie IFOMENE.

Formations passées effectuées à l'Etranger :

Création du Centre de Médiation et d'Arbitrage d'Alger en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie : formation de l'équipe des futurs médiateurs.

Institut Universitaire Kurt Bosch IUKB et l'Université de New York à Prague dans le cadre du MBA Business management : formation des jeunes managers à la gestion des conflits, négociation et médiation.

Formatrice pour InWEnt, projet allemand pour les Relations avec l'étranger sur le thème « Gestion des conflits, transformation des conflits et médiation » (Oran et Annaba).

Formatrice pour RESOLVERS ; organisme de formation à la négociation et à la médiation : formation des Avocats dans le cadre de l'association des Avocats de la Mer Noire ; négociation et médiation.

Participation de la création du Centre de Médiation et d'Arbitrage du Bénin et du Burkina en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie : formation de l'équipe des futurs médiateurs.

Activité professionnelle :

Intervention comme Médiateur ad hoc ou désignée soit par le CMAP, l'IEAM, soit par des avocats, soit par les Tribunaux civils ou commerciaux.

Médiation commerciales, médiations de couple, médiations sociales, médiations pénales et locatives, médiations en droit du travail (harcèlement et discrimination).

Intervention comme formatrice en négociation, médiation, gestion des conflits. **Intervention en analyse de pratiques pour médiateurs**

Médiations effectuées récemment:

- Médiations intra-entreprise (thématiques diverses de harcèlement, discrimination, souffrance au travail, conflits internes entre deux personnes, dans un service, au sein d'une équipe... conflits collectifs du travail)
- Médiations inter-entreprises
- Médiations de couple (divorce et séparation, liquidation de communauté,)
- Médiations successorales et patrimoniales
- Médiations sociales (troubles de voisinage, médiation inter-personnelle ou de quartier, expulsion)
- Médiations collectives (grève dans une usine, association en crise, quartier en crise...)

Intervention comme consultante et formatrice dans l'aide à la création de système interne de gestion des conflits (un laboratoire pharmaceutique, EGIDE, , un syndicat, la SNCF, la MGEN).

Connaissances linguistiques:

Anglais courant : Maîtrise d'anglais, nombreux séjours aux Etats-Unis, Irlande, Angleterre, séjour de six mois à Chicago ; suivi des cours de droit international à la Loyola Law School Allemand et italien : notions

Sports et loisirs : karaté (ceinture noire, 3^{ème} dan), course à pied, escalade, lecture – création d'un cercle littéraire, voyages.

En cours de formation de formatrice de QI QONG.



CONTACT

20 rue du Plat 69002 LYON 0 4.78.42.42.21 avocats@alagybret.com www.alagybret.com

PUBLICATIONS

« Le cadre juridique du processus de médiation » Éditions Médias et Médiations - Décembre 2014

« La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux » Éditions Médias et Médiations - Janvier 2016

« Mini Guide de la Médiation:

10 c l e fs pour c o mpr e n d r e »

(éd i té e n v e r s i o n s fr a nça i s e,

a nglaise et italienne) - à retrouver

sur mediation.alagybret.com

« Guid e de l'Avocat en Médiation :
10 clefs pour proposer et
accompagner » - à retrouver
sur mediation.alagybret.com

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

- Tribune de Lyon
- T.L.M.
- Le Progrès
- Liaisons Sociales
- YouTube
- Lyon Capitale

JEAN-MARC BRET

AVOCAT ET MÉDIATEUR

DIPLÔMES

Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

1984

Maîtrise de psychologie clinique 2003

D.U. Traumatismes crânio-cérébraux 2007

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Av ocat depuis 1984. Co-fondateur du Cabinet Alagy-Bret & Associés
- Médiateur depuis 2003
- Formateur en médiation

MENTIONS DE SPÉCIALISATIONS EN QUALITÉ D'AVOCAT

- Droit du Travail
- Droit Commercial

CHAMPS D'INTERVENTION EN QUALITÉ DE MÉDIATEUR

- Droit du Travail-Souffrance au travail et Risques Psychosociaux Baux - Santé - Droit Commercial -Copropriété - Assurance - Famille Succession - Pactes d'associés, etc.
- Médiations judiciaires et conventionnelles
- Secteur : France entière et Italie

FORMATIONS À LA MÉDIATION

- Université Lyon II
- CMAP
- RESOLVERS
- CNPM
- Éc ole des Médiateurs CNV

AGREMENTS ET CERTIFICATIONS

- Médiateur Agréé : C.I.M.A., C.M.A.P. E.S.C.P., F.N.C.M.
- Certification Médiateur C.M.A.P. E.S.C.P.
- Certification Médiateur Institut Français de Certification des Médiateurs
- Certification Médiateur International Mediation Institute
- Médiateur inscrit auprès des Cours d'Appel de Lyon, Chambéry, Grenoble, Aix en Provence et Paris
- Référencé comme Avocat Médiateur par le Centre National de Médiation des Avocats (émanation du Cons eil National des Barreaux)
- Médiateur près la Chambre de Commerce Internationale de Florence (Italie)

ANALYSE DES PRATIQUES ET SUPERVISION INDIVIDUELLE

- Analyse des pratiques : Sylvie Adijes
- Supervision individuelle: Alain Ferrant

FORMATEUR À LA MÉDIATION À :

École Nationale de la Magistrature, Ecole des Avocats Rhône Alpes, CNAM Paris, Emergence (ex Ecole des Médiateurs CNV), Université de Savoie, Université Lyon 2, Institut de Gestion Publique et du Développe ment, Ecole Universitaire de Management

RÉFÉRENCES CLIENTS EN MEDIATION:

Apicil - Banque BNP Paribas - Algoé - Régie Citya Barioz - Générali - EDF - Sanofi Pasteur - CPAM Auv e rgn e Rhôn e Alpe s - OPAC du Rhôn e - Ca s i n o - Ce n t r e Ho spi t a l i e r St Je a n d e Di eu- XPO Logis tics - Société Générale Immobilière - UNICIL - Action Logement...

COLLOQUES ET MANIFESTATIONS

- Intervenant Planet Médiation sur « Médiation un levier de croissance pour l'entreprise, » 2014
- Intervenant Colloque Toulouse sur la place de l'avocat en médiation commerciale, Octobre 2014
- IntervenantCollo que Toul ous e sur « Médiation e tris que s ps y c hos o ciaux, » Février 2 015
- Intervenant Colloque « La médiation civil e, » Cour d'Appel de Chambéry, Octobre 2016
- Intervenant Forum Mondial de la Médiation, Canada St Sauveur, Mai 2017, sur « La médiation un mode innovant de gestion des risques psycho-sociaux »
- Créa teur des « Matinales de la Médiation ». Hôtel Sofitel Lyon. Trois thématiques et débats par an,
- Rédact eur de « Média-Lyon », la newsletter de la médiation à Lyon
- Intervenant Forum de Médiation et d'Arbitrage CIMA Lyon Juillet 2018

Marie Lebrun-Benard

Médiatrice, formatrice et consultante

Gestion des conflits et médiation

Cabinet Interstices Médiation 13 rue des Envièrges

Tel 06 52 51 81 49 marie.lebrunbenard@interstices-mediation.com

DOMAINES ET CHAMPS D'INTERVENTION

Médiation

- Médiations conventionnelles et judiciaires, en particulier intra-organisation (thématiques diverses, telles que harcèlement, discrimination, souffrance au travail; conflits entre associés)
- Médiations collectives (en organisation dans un service, copropriétés, patrimoniales, etc)

Accompagnement / Conseil

- Système interne de gestion des conflits
- Groupe d'analyse de la pratique
- Enquêtes santé au travail, Harcèlement
- Etats des lieux de conflictualité

Formation

- Gestion des conflits et l'approche médiation dans l'exercice de ses responsabilités
- Médiation, Réseau de médiateurs internes
- Médiation scolaire
- Prise de parole en public, Préparation aux jurys d'examen, Communication orale
- Outils d'intelligence collective et de créativité

Facilitation

- Médiation de projet
- Rencontre participative avec méthodes agiles et coopératives
- Dispositif d'intelligence collective

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

2015 A CE JOUR: MEDIATRICE, FORMATRICE, CONSULTANTE – INTERSTICES-MEDIATION

Public, Métiers accompagnés en médiation, conseil ou formation:

Travailleurs sociaux, Enseignants, chefs d'établissements, Inspecteur de l'Education Nationale, agents municipaux, cadres médicaux, personnels soignants et du service à la personne, avocats, artistes professionnels, habitants, formateurs, juristes, managers, syndicalistes, particuliers, artisans, éducateurs.

Interventions RECENTES 2017-2019 en médiation interpersonnelle ou collective

- Entreprises: CAISSE D'EPARGNE, CHIPOTLE, ENORGA, SCHLUMBERGER, UEGCAM
- Organismes publics : FRANCE TELEVISION TELEVISION, Conservatoire des Arts et Métiers,
- Associations, syndicats, ESS: SYNDEX, Centre J P Thimbaud, CESMD Poitiers, CCFD, Compagnons Bâtisseurs, France Terre d'Asile, MSA Berry Touraine, Paris Habitat, Syndicat SNUIPP, Universités de Tours,

Interventions RECENTES 2017-2019 en Formation a la mediation

Intervenante dans les parcours certifiants à la médiation des établissements suivants:

- Université de Tours François Rabelais UR DROIT - DU Médiation et Gestion des conflits

- CMCC, centre de médiation civile et commerciale à Luxembourg
- IEAM, Institut d'Expertise d'Arbitrage et de Médiation
- CNAM Paris, Certificat de compétences « Pratiques de médiation »
- 2013-2015 : MEDIATRICE, CONSULTANTE-L'ACCORDEE/COOPANAME, COOPERATIVE D'ESS
- 2008-2011 : COMEDIENNE (THEATRE FORUM, JEUNE PUBLIC, CLOWN)
- 2001-2010: PROFESSEUR DES ECOLES ET FORMATRICE EDUCATION NATIONALE

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

2019	Formation à l'Approche Systémique Coopérative – Cabinet Effilia et François Balta - 12 jours
2017	Formation à l'animation de groupe de pratique de type BALINT – 6 jours
2017	Formation « Diapason, apprendre à travailler en équipe et prévenir les conflits » COOPREX- 2
	jours
2015	Formation « La médiation et le collectif » - CNAM Paris – 42 heures
2015	Formation à l'Intelligence collective, aux pratiques collaboratives - Université du Nous-3 jours
2014/13	DU Médiation et Gestion des conflits - Université de Tours-IRFSS- 220 heures
2014	Stages de Communication non violente – ACNV
2009	UV de Psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent- Paris VII
2011/2010	Formation Clown – Théâtre du Samovar
2009	Formation aux techniques du Théâtre-forum - Théâtre de l'opprimé
2009/2007	Formation professionnelle de l'acteur – Les Ateliers du Sapajou
2001/2000	Certificat d'Aptitude au Professorat des Ecoles - IUFM de Paris

Lise Peillod-Book

34 Rue Grange Bruyères 69110 Sainte Foy les Lyon Tel: 07.68.72.04.97 lise.peillod@resonances-consulting.fr

"Faites résoner leurs talents individuels et collectifs"

J'accompagne vos transformations & le développement de votre Intelligence émotionnelle & relationnelle, pour une présence & un équilibre durable au travail

Un parcours international de Leader et de dirigeante: titulaire d'un DESS en Gestion des Ressources Humaines et d'une maîtrise de Sciences politiques de la Sorbonne, j'ai dirigé des équipes multiculturelles pendant 15 ans, vécu et travaillé dans les pays scandinaves, et développé les Ressources humaines en Asie et aux Etats-Unis pour un grand Groupe international.

Je me consacre aujourd'hui à plein temps à l'accompagnement des transformations et au développement de l'intelligence émotionnelle et relationnelle. J'accompagne les dirigeants, managers et leurs accompagnants au niveau collectif (santé organisationnelle, engagement et efficacité collective) et au niveau individuel (leadership, vision, performance durable, équilibre).

Une approche pragmatique et innovante : basée sur une réelle expérience de l'entreprise et de la fonction de dirigeant. Une capacité à apporter de la valeur ajoutée à trois niveaux : au niveau des organisations, des collectifs - équipes de Direction ou de Projet - et des personnes, en français comme en anglais, en présentiel comme à distance.

Un cadre multi-référentiel, basé sur les recherches récentes sur le Leadership & l'organisation. Mon cadre comprend notamment l'approche systémique, l'Analyse Transactionnelle, la psychologie positive et la Pleine conscience. Je suis par ailleurs conférencière (APM, MEDEF, CJD, Rencontres perspectives...) et co-auteur avec Rebecca Shankland d'un livre pratique à destination des managers, *Manager en Pleine Conscience* (Dunod, 2016).

A cela s'ajoute une adhésion totale au cadre déontologique de l'EMCC dont je suis membre, et une formation permanente ainsi qu'une supervision régulière, qui sont pour moi les garants incontournables du professionnalisme dans ce métier.

- Coaching individuel dans des environnement complexes et des situations de pression.
- Animation de séminaires, coaching d'équipe, pour réussir ses transformations.
- Formation sur mesure au leadership et à la communication.

2015-2017 **VP Learning Expertise & Development**

Volvo Group University

- Dans le cadre de la création de l'Université d'entreprise, responsable, avec une équipe multiculturelle de 20 personnes du développement des nouvelles offres formation.
- Accompagnement de la transformation digitale au sein de la nouvelle Université pour l'individualisation des parcours et l'accès à la formation.
- > Coaching & animation de formations au Leadership et création du réseau monde "mindfulness@Volvo" pour le développement des démarches de pleine conscience dans le Groupe.

2012-2015 DRH-Senior VP Ressources Humaines Division Volvo Group Trucks Sales & Marketing

- Responsable des RH pour l'activité vente et marketing sur la zone EMEA, représentant 13 000 p. sur 34 pays, avec une équipe de 130 personnes.
- Responsable des questions comp&ben, relations sociales, performance, formation,...
- Conduite des trois vagues de réorganisation de la Division et création d'une organisation commune mutimarque Renault/Volvo (dans 650 workshops).

2010-2012 Senior VP Talent Management

Volvo Headquarter

- Gestion des hauts potentiels, des carrières, de la diversité et de la "marque employeur".
- Dans le cadre de sa globalisation, refonte des politiques et processus de mobilité du Groupe.
- Détection des hauts potentiels du Groupe et coaching de carrière et de développement.
- Dans le cadre de la réorganisation du groupe, accompagnement de la transformation et recrutement des membres des Comités Exécutifs des Divisions.

2005-2010 DRH & Communication (expatriée en Suède) Volvo 3P Product Dev, Purchasing, Projects

- > Conduite du processus de développement et de mise en oeuvre de la Vision de la Business Unit.
- Accompagnement RH de la croissance interne et externe : site à Bangalore et acquisition de Nissan Diesel.
- Coaching stratégique du Président et responsabilité de la communication interne.

1999-2005 Directrice de la formation & Chef de Projet RH

Renault Trucks

- > Conduite de l'évolution de la Direction formation en Centre de formation interne avec 35 salariés.
- Organisation de formation de 9800 personnes/an. Création et développement du coaching interne.
- > Accompagnement RH d'un Projet de nouveau système d'information (France/US)

1995-1999 Consultante senior

Quaternaire, Conseil management

- Conseil en organisation (35 heures), en RH et projets GPEC (EDF, CGPME, Cogema)
- Formation au développement du Leadership et de la communication (Mérial, Sin&Stes, Banque Populaire,.)

1990-1995 Responsable MBA

Institut de Management Européen des Affaires

Enseignante en économie internationale et responsable de programme.

FORMATION

- 2015-2018 Instructrice MBSR-Mindfulness Based Stress Reduction. CFM.
- 2012-2019 Cycle pro & cycle supérieur en Analyse Transactionnelle. EAT Lyon (900 h+).
- 2006/2007 Formation Leadership pour Hauts Potentiels (Shanghaï, Göteborg, Miami).
- 2005/2006 Formation à l'accompagnement systémique. Ecole de Palo Alto. IGB (Liège).
- 2004/2005 Formation à la Communication Non Violente et à l'Elèment Humain. Cegos.
- 2001/2002 Coach & Team. JBS-Lyon. Coach professionnelle Certifiée.
- 1994/1995 DESS Gestion de Ressources Humaines. Mention Bien. IAE de Lyon.
- 1985/1988 Magistère de Relation Internationales. Paris 1, Sorbonne.
- 1986/1987 Maîtrise de Sciences Politique. Paris 1, Sorbonne.



Claire Godin

Médiatrice, Formatrice, Animatrice de codéveloppement et analyse de pratiques

T. 06 58 77 16 16

claire.godin@interstices-mediation.com

www.interstices-mediation.com

COMPETENCES CLES

Médiation interindividuelle et collective au travail

Médiation de projet (dite préventive)

Médiation par les pairs en milieu scolaire

Facilitation dans le cadre de démarches d'accompagnement du changement (ex. fusion de services) Conduite de formations : médiation, management, écoute, faire équipe, reconnaissance au travail...

Mise en place et animation d'espace de discussion sur le travail (codéveloppement professionnel ...)

FORMATIONS -

DU Médiation et Gestion des conflits (Université de Tours)

Cycle supérieur d'études européennes (IEP Paris)

DEA droit Communautaire (Sorbonne nouvelle)

Formation professionnelle continue :

- Sensibilisation CNV: Communiquer avec bienveillance, en étant vrai(e) et authentique (nov. 2015- Rennes)
- Certificat d'aptitude à la formation d'adultes (12 J 2017- CAFOC de Nantes)
- Certification à l'animation de groupes de codéveloppement professionnel et managérial (5 J Cycle 1 et 2 CECODEV)
- « Qualité de vie et bien-être au travail » (Université de Rennes 2)
- « Manager par le travail réel » (Mooc EM Lyon business school)
- Théorie organisationnelle de Berne (diagnostic organisationnel/ accompagnement du changement)
- Résilience en environnement professionnel (O&F)
- Formation au Théâtre-forum (6J- Théâtre de l'opprimé Paris 2018)
- Systèmes et cercles restauratifs (4 J nov 2017 et janv 2019 Declic-Cnv)
- Approfondissement cercles restauratifs (2 J Declic-Cnv mai 2021)
- Médiation collective (2J avril 2019 Cabinet Alagy-Bret Lyon)
- Les bases de la CNV (2J Avril 2020 Thomas d'Ansembourg /En développement)
- Négociation de crise avec Didier Gueguen, ex-négociateur au RAID et GIPN 33 (2 J sept- 2020)
- Initiation au Creativ Problem Solving (2 J- Colette Chambon dec 2020)
- Formation de formateur : Des objectifs de formation au scénario pédagogique en intégrant différentes modalités (présentielle, distancielle...) » (CNFPT 2021)

RESUME DE CARRIERE

Depuis 2020 – Médiatrice formatrice – Interstices Médiation

Depuis 2017 - Médiatrice formatrice indépendante

2013-2016 - Déléguée générale du Pôle métropolitain Loire Bretagne (Syndicat mixte regroupant les agglomérations et métropoles d'Angers, Brest, Nantes, Rennes, Saint-Nazaire)

2008-2013 - Responsable de l'Aménagement du territoire au sein de la CCI Bretagne

Médiateur familial

MORELLO Thierry, ★ +33 6 07 87 17 14, ★ thierrymorello13@gmail.com 59 ans, divorcé, 3 enfants. Travaille en français et en anglais Médiateur inscrit auprès des Cours d'Appel de Dijon, Paris, Rennes et Versailles



Une médiation est « une rencontre soutenue par le désir de se parler ». Mon rôle, comme médiateur, consiste à créer les conditions favorables au dialogue et à l'évolution des représentations. Prendre le temps de cette rencontre confidentielle, dans un lieu neutre, en présence d'un tiers indépendant, impartial, sans projet et sans pouvoir, contribue déjà au dialogue.

Les personnes décident, chacune et ensemble, de l'évolution de leur situation. Encore faut-il dire ce qui est important pour soi, écouter ce qui importe à l'autre et tenter de se comprendre. C'est ce que j'appuie, soutiens et accompagne comme médiateur. Je m'adapte aux demandes et rythmes des personnes. Quand elles communiquent leurs ressentis ou leurs besoins, j'utilise plutôt l'approche « médiation transformative » (Bush, Folger, 2005) ; quand les personnes recherchent des solutions ou des accords, je m'appuie sur la « négociation raisonnée » (Fisher, Ury, Patton, 1981). Idéalement, l'espace de médiation lui-même est une co-construction.

Les champs de la médiation familiale où j'exerce habituellement sont les médiations conjugales, les séparations et divorces et les situations d'après-séparation, les difficultés au sein de fratries ou entre générations et les successions. Je suis formé à la médiation parents-adolescents.

Formation en médiation

Négociation raisonnée (CEN) et Médiation (CMAP, 2008)
Certificat de compétence aux pratiques de la médiation (CNAM 2016-2017, 400 heures)
Diplôme d'Etat de médiation familiale (Université de Paris-Nanterre 2018-2019, 500 heures)
Médiation transformative (stages 1 & 2, JP Weldon, 42 heures, oct.18-sept.19)
Médiation humaniste (initiation, CEMA, J.Morineau, 14 heures, février 21)
Médiation parents-adolescents CEMAFOR (C.Antarakis, 35 heures, sept-nov.2021)

Formation initiale et continue

Institut d'Etudes Politiques Paris (Juin 1986) Maîtrise d'Histoire contemporaine, Paris Sorbonne (Octobre 1986) Auditeur, cycle du DESA psychologie du travail, CNAM (2005-2011)

Parcours professionnel

1988-2016 : chef de projet (88-95), directeur du développement (95-98), consultant (99-01), DGA (01-09), Directeur exécutif (10-16) d'entreprises du tertiaire (finances, énergie).

Depuis 2017 : médiateur et formateur

Parcours en médiation

A partir de 1992, utilisation professionnelle intensive de la négociation raisonnée

A partir de 2008, utilisation de la posture de médiation comme cadre, manager-médiateur

A partir de 2015, travail sur soi pour développer la posture du tiers

A partir de 2016, médiateur indépendant (co-médiations de voisinage)

Depuis 2017, médiations généralistes et familiales au sein du cabinet Interstices

Depuis 2018-2019, intervenant associé en médiation au CNAM et à Paris-Nanterre

Depuis 2019, médiateur familial en association (EFM, CPEY, CERAF, Le Gué) et en libéral

Lieux de médiation : Paris 13^{ème} ou 20^{ème} En association, Le Gué, à Saint Brieuc

Laure VEIRIER

43 ans, 2 enfants Tel: 06 89 42 40 43

Laure.veirier@interstices-mediation.com

MEDIATRICE- CONSULTANTE-FORMATRICE Médiation, gestion de conflits, projets

COMPETENCES PRINCIPALES

→ Thématiques traitées :

- Gestion des conflits et risques psychosociaux : médiation collective, prévention et gestion des crises, harcèlement, souffrance au travail, management
- Interculturalité : management interculturel, gestion de la diversité culturelle, communication interculturelle, laïcité

→ Compétences méthodologiques :

- Expertise en santé au travail : enquêtes pour présomption de harcèlement
- Formations (groupes jusqu'à 30 personnes)
- Conseil, diagnostics, audits et accompagnement dans la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels
- Analyse de situations de crise et mise en œuvre d'une méthodologie de médiation
- Animation de groupes d'analyse de pratiques
- Conception, montage et évaluation de stratégies et projets

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- CNAM, Responsable pédagogique du certificat de compétences « les pratiques de médiation » (depuis 2015)
- Chargée de cours : CNAM, L'ENA (Paris), Université (Toulouse Le Mirail, Amiens), INALCO
- EXPERTISES en santé au travail

LOWENDAL MASAI, Expertise CHSCT, Paris, 2010

ITOCHU France, Diagnostic RPS, Octobre 2011

RPS SEETE (Groupe Barrière, Casino d'Enghien les Bains, Expertise, nov.2011

Hôtel Opéra Concorde, enquête et médiation, Paris, juin 2012

SNCF: rapport d'expertise: « risque grave » au sein de l'AEF-Ligne, 2013, Vitry

AMET, service de santé au travail: Accompagnement du CHSCT dans le cadre d'une démarche de prévention et de réduction des situations de souffrance au travail, juillet 2014

SEXTANT, diagnostic et accompagnement d'une démarche de prévention des RPS, avril 2015

BNP Paris Bas, Diagnostic et Médiation collective, Paris, février 2014

- Enquêtes et diagnostics QVT depuis 2010: SNCF, RTE, Groupe pharmaceutique Hospira, EGIDE, Chipotle, SILOGE, CREDIT AGRICOLE
- Diagnostics et accompagnement:
 - ASSFAM (3 ans): intitulés des formations "organisation du travail et interculturalité" / " santé et interculturalité" / "travail en réseau " / "créativité et travail en équipe" / "management interculturel"/ "mener un entretien individuel" / "médiation interculturelle"
 - Accompagnement des cédants en situation de transmission d'entreprise: gérer les changements, anticiper les crises, mesurer les risques: Chambres des métiers
 - Villes de Dijon, Epernay, en lle de France: diagnostic participatif sur les enjeux interculturels de la politique de la ville (6 mois), Appui à la concertation et au montage d'une démarche en réseau: Rennes et lle de Fance
- Médiations collectives (jusqu'à 20 personnes): Ville de Montpellier, ville de Montreuil, BNP Paris Bas (Lyon), CAF des Deux Sèvres, Planning familial, Hôpitaux, SEOR (Réunion), DIR Massif Central, Enseignement catholique, Paris Habitat (Paris), B2V, ENA, INRA, FEDEX, SORIN, UNEO, ADAGIO, SYNDEX, Hôtellerie ...
- Animation d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles : AFTAM, Centre J P Timbaud, Centre Suzanne Masson
- Interventions courtes: ingénierie de dispositifs de médiation interne, médiations et formations (2 à 9 jours) sur la gestion de conflits/médiation ou le management intergénérationnel, l'interculturel, la laicité

SNCF, DHL International Express, ETF (Nucléaire, Tricastin), EPE; CNFPT; FTDA, INERGIE, CBRE, IRCAF Réseau, AFTAM, Fondation Auteuil, Mayor, La Générale de Santé, COFACE, Enseignement catholique (plusieurs établissements en France), Tricastin (nucléaire), Éducation Nationale-Mgen (plusieurs académies/travail avec le Ministère), Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth, Liban)

- **UNESCO**, siège, Paris (2000-2005)
 - → Chargée de projets internationaux (Pays Sahariens dont Niger, Algérie, Mali, Tunisie et Balkans dont Bosnie-Herzégovine): conception, suivi et évaluation des projets: « Vecteurs culturels du dialogue dans une zone de tension intercommunautaires » (Balkans); « Le Sahara des cultures et des peuples »; « développement du tourisme culturel »; « projet transversal de lutte contre la pauvreté »; « cohésion sociale et réhabilitation des quartiers historiques »
 - → Coordinatrice du réseau UNESCO/UNITWIN « Culture, tourisme, développement » (2005-2007).

AIRBUS, Training Center; Toulouse (1999-2000): Formation de formateurs en communication interculturelle Etude sur les représentations de la culture chez les formateurs/pilotes

INTERVENTION DANS DES COLLOQUES

- Colloque international, Dim Geste « Agir sur la santé au travail : acteurs, pratiques et dispositifs autour des enjeux psycho- sociaux », juin 2015
- Miroir Social: Débat: Expertise et médiation, quelles articulations possibles?, octobre 2015
- Les enjeux de la gestion de la diversité culturelle et de la laïcité sur les territoires en France, CIDEFE, Paris, colloque d'Elus (2010, 2011, 2012 et suivi dans des villes françaises)
- Pédagogie et interculturalité, Ensemble JB Lassale, Saint Denis (2010)
- World Tourism Forum (Porto Alegre, Brésil)(2007)
- Séminaire « Ethnicité et médiation interculturelle » (CMI, Metz) (2006)
- « Les sciences et l'interculturel », Programme **Sokori** (Paris) (2006)
- Forum : « Tourism's Potential as a sustainable development strategy », OMT (Washington 2004)
- Le tourisme culturel comme élément stratégique de développement d'une politique euro-régionale durable », Région Nord pas de Calais, **réseaux ENCATC et LEAD** (Lille, 2004)
- Repenser les stéréotypes : construire le dialogue interculturel et religieux, Sarajevo, organisé par le **Conseil de l'Europe** (Bosnie-Herzegovine), 2003
- Forum International du Tourisme Solidaire, Marseille, 2003
- Colloque « Multicultural context in the Industry », IAS (Toulouse, 2002)

PUBLICATIONS

- La médiation collective au travail : Editions Universitaires Européennes, 2012
- Rapports internes (pour plusieurs entreprises, institutions ou villes : Epernay, Dijon, Montpellier, etc.).
- Etudes disponibles sur Internet (2006/2009) pour les Nations Unies (UNESCO et OMT):
 - -Le « pouvoir de la culture » dans les stratégies de lutte contre la pauvreté au Sahara : enjeux et perspectives
 - -Guide méthodologique : le développement des territoires au Sahara illustration par le tourisme responsable-, UNESCO
 - -Guide sur la revitalisation des quartiers historiques, UNESCO
- Publication pour le Ministère des Affaires Etrangères : document d'orientation stratégique pour l'aide publique au développement de la France (2009)
- Contribution à plusieurs publications de l'UNESCO : « Intercultural Mediation in the Balkans » (2004) ; études synthétiques (ex : « le dialogue interculturel pour l'UNESCO : historique et perspectives », 2005)
- Rédaction des actes des rencontres internationales du réseau UNESCO UNITWIN « tourisme, culture, développement » (2005 à 2007)
- Article: « Le contexte multiculturel dans l'industrie aérospatiale », dans Aéronautique & Astronautique, n°4/2002 (Avril 2002)

FORMATION

- → Médiatrice certifiée (certificat du Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, 2008)
- → **DESS et DEA** (Psychologie interculturelle) (1999 2001)
 - UTM : Mémoire DESS : formation interculturelle et aéronautique
 - Université d'Amiens : Mémoire DEA : gestion de conflits et relations internationales (Nations Unies)

SEJOURS A L'ETRANGER

• Allemagne (2 ans) Afrique du Sud (1 an) Colombie (1 an), nombreux voyages (Europe, Afrique, Amérique Latine)

LANGUES

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL

ACCÈS À LA PLATEFORME EN LIGNE DIGIFORMA



Présentation et fonctionnement de la plateforme en ligne

Présentation et accès à la plate-forme

Digiforma est un logiciel permettant aux stagiaires d'avoir accès à une plateforme sur laquelle seront déposés par les formateurs et le responsable pédagogique :

- Les supports pédagogiques
- Le programme de formation
- Le livret d'accueil
- Les attestations de suivi de formation
- Des informations concernant le déroulement de la formation au fil de l'eau de celle-ci.

Un lien d'accès direct à cette plateforme en ligne est communiqué au stagiaire lors de la convocation.

Pour plus d'information le stagiaire peut se rendre sur le site de DIGIFORMA : digiforma.com

Descriptif d'utilisation

Pour vous connecter à Digiforma :

- Récupérer sur votre convocation le lien Digiforma
- Cliquez simplement sur le lien
- Entrez l'adresse mail que vous avez mentionnée sur votre bulletin d'inscription
- Vous avez alors accès à toutes les informations et supports suivant une navigation très simple et intuitive.

Moyens techniques en cas de besoin

Le service est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

En cas de perte de votre lien Digiforma, n'hésitez pas à le demander par simple mail à : mediation@alagybret.com





ACCES LIEUX DE FORMATION

PARIS

La formation se déroulera dans les locaux de l'IFOCAP

IFOCAP
6 Rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
01.55.50.45.56
www.ifocap.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de l'Espace Suchet.

Métros

12 Trinité d'Estienne d'Orves3 13 et 14 Saint Lazare7 et 9 Chaussée d'Antin La Fayette

Bus

32/68/81/26/43 Trinité

RER

E - Haussman Saint Lazare

A – Auber

GARE A PROXIMITE DE L'IFOCAP

Gare Saint Lazare située à 1.2 kms de l'IFOCAP

HOTELS A PROXIMITE DE L'IFOCAP

Hôtel Monterosa Astotel

30 Rue Labruyere 75009 Paris 01 48 74 87 90

www.astotel.com

Hôtel France Albion

11 rue Notre Dame de Lorette 75009 Paris 01.45.26.00.81 www.albion-paris-hotel.com



RESTAURANTS A PROXIMITE DE L'IFOCAP

Via Emilia – Cuisine italienne 22 Rue la Bruyère, 75009 Pari 01 42 82 18 33

Polpette – Cuisine italienne 41 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris polpette.fr 01 42 81 00 17

Détour 15 rue de la Tour des Dames 01 45 26 21 48



LYON

Espace Suchet 38 Cours Suchet 69002 Lyon 04 72 16 10 00

https://www.espace-suchet.fr/

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de l'Espace Suchet.

GARE A PROXIMITE DE L'ESPACE SUCHET

L'Espace Suchet est situé 38 Cours Suchet 69002 Lyon (04 72 16 10 00) (Métro ligne A Station Perrache – Tram T1 Direction Debourg Station Suchet). Nous vous suggérons de descendre à la Gare de Perrache et non à la Gare de la Part Dieu. L'Espace Suchet est situé à 10 mns à pied de la Gare de Perrache

HOTELS A PROXIMITE DE L'ESPACE SUCHET

Hôtel Best Western Charlemagne

https://www.hotel-lyon-charlemagne.fr/

Son avantage : être situé 23 Cours Charlemagne à 100 mètres du lieu de la formation. L'inconvénient : le quartier n'est pas particulièrement riant. L'hôtel est situé derrière la gare de Perrache et il faut prévoir une vingtaine de minutes pour rejoindre la Place Bellecour. 04 72 77 70 00

Hôtel Alexandra

https://www.hotel-alexandra-lyon.fr/fr/

Situé 49 rue Victor Hugo en plein cœur de la Presqu'île, il est à environ 15 minutes à pied du lieu de formation.

04 78 37 75 79

Hôtel du Simplon

http://www.hotel-simplon-lyon.com/

Situé au 1 rue de la place Carnot, dans le 2e arrondissement, cet hôtel de style Années 1930 se trouve à 5 minutes à pied de la station de métro Perrache et à 14 minutes de marche de la place Bellecour.



04 78 37 41 00

RESTAURANTS A PROXIMITE DE L'ESPACE SUCHET

Le Point Nommé

http://pointnomme.com/

26 Cours Suchet 69002 Lyon. Il est proposé aux stagiaires de déjeuner ensemble lors du repas de midi. Ces repas ont lieu dans ce restaurant situé à 5 minutes à pied du lieu de la formation. Les frais de repas ne sont pas inclus dans le coût de la formation 09 87 10 34 32

Brasserie Georges

https://www.brasseriegeorges.com/

Une institution lyonnaise (1836), cette brasserie est connue pour sa cuisine et ses 710 mètres carrés de plafond d'une seule portée. Située 30 Cours Verdun, à 9 minutes à pied du lieu de la formation.

04 72 56 54 54



Espace de l'Ouest Lyonnais 06 rue Nicolas Sicard 69005 Lyon 04 78 36 02 01

https://www.salle-conferences-eol.fr/

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de l'Espace Suchet.

REJOINDRE L'ESPACE OUEST LYONNAIS

L'Espace de l'Ouest Lyonnais est situé à 5 minutes du réseau autoroutier de Lyon (porte de Valvert pour les congressistes venant depuis Paris, Marseille, Saint-Etienne, Villefranche-sur-Saône, Grenoble, Genève...). L'Espace de l'Ouest Lyonnais est également à 10 minutes du centre-ville (Place Bellecour).

Le centre de conférences est accessible en bus direct depuis la Gare de Perrache et depuis le métro Gorge de Loup).

Coordonnées GPS : N45°45.450' E4°47.422'

HOTELS A PROXIMITE DE L'ESPACE OUEST LYONNAIS

L'Espace de l'Ouest Lyonnais a mis en place un partenariat avec le pôle hôtelier de Tassin-la-Demi-Lune. 500 chambres sont prêtes pour vous accueillir dans 5 hôtels de catégories différentes, de 1 à 4 étoiles. Une interlocutrice unique vous est dédiée et fera le nécessaire pour répondre à vos demandes selon vos contraintes de budgets ou le nombre de personnes par chambre. Elle pourra également gérer la mise en place de navettes entre le centre de conférences et les hôtels.

Infos sur: https://www.salle-conferences-eol.fr/apparts-hotel/pole-hotelier.html

Vous trouverez sur le site de l'Espace de l'Ouest Lyonnais 9 apparts hôtel classés 3 étoiles. Infos sur : https://www.salle-conferences-eol.fr/apparts-hotel/apparts-hotel.html

RESTAURANTS A PROXIMITE DE L'ESPACE OUEST LYONNAIS

Les Marionnettes (10 minutes à pied) : bouchon lyonnais ouvert uniquement le midi, 14 rue François Génin 69005 Lyon, 04 78 25 04 44



- Le Comptoir du Narval (10 minutes à pied) : 70 avenue du Point du Jour 69005 Lyon, 04 78 25 28 01
- Les Terrasses de Valdo (5 minutes en voiture) : 146 bis rue Pierre Valdo 69005 Lyon, 04 78
 59 44 25
- o Le FAV brew pub (10 minutes en voiture): 16 rue de la favorite 69005 Lyon, 04 78 35 61 32
- Daddy Poule (5 minutes en voiture) :173 avenue Charles de Gaulle 69160 Tassin La Demi-Lune, 04 74 70 07 07
- Le Vin et un plat (5 minutes en voiture) : 173 avenue Charles de Gaulle 69160 Tassin La Demi- Lune, 09 86 18 16 64

CONTACT

Pour toute demande d'information contactez Jean- Marc BRET, responsable pédagogique de Alagy Bret Médiation

Téléphone : 06.16.27.11.61

Mail: mediation@alagybret.com

N'hésitez pas également à consulter notre site : mediation.alagybret.com